

# Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr.; six mois, 9 fr.; un an, 16 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 36, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5. Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5, et à la Librairie de l'Industrie, rue de Valenciennes, 29. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 6. — A Lille, à l'Agence de Publicité, 45, rue de la Madeleine. — A Valenciennes, chez M. H. L. Lemaire, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bureaux de la gare de Nord et de la gare de St-Lazare.

## Le Referendum sur la Grève générale des Mineurs

### M. MÉLINE A REMIREMONT

M. Méline a prononcé, dimanche, à Remiremont, dans une réunion organisée par les républicains progressistes, le discours politique qui avait été annoncé. L'ancien président du Conseil a fait un examen complet d'une situation qu'il juge, avec raison, des plus graves, des plus alarmantes. Il s'est attaqué directement à la politique ministérielle, et au ministère qu'il rend responsables de l'intolérable malaise, du désordre, des périls de l'heure présente. A cette politique, il en a nettement opposé une autre qu'il est urgent de substituer à la première, car il y a véritablement péril en la demeure. Nous ne croyons pas que M. Méline ait rien exagéré, ni qu'il ait chargé le tableau qu'il a présenté de couleurs trop sombres. Il a qualifié exactement comme elle devait l'être la politique du Cabinet qui est actuellement au pouvoir, quand il a dit que c'était une politique de combat et une politique jacobine.

C'est une politique de combat, une des plus agressives, des plus tracassières, des plus vexatoires qui aient jamais été. « La délation, a dit M. Méline, est à l'ordre du jour. Les feuilles socialistes, amies du ministère, dressent la liste des suspects... » Politique de combat qui s'attaque aux opinions, aux croyances, qui cherche à intimider, à molester tous ceux qui n'appartiennent pas à la secte régnante, politique de combat qui ne considère pas comme des adversaires les seuls ennemis des institutions actuelles, mais qui se déchaîne aussi, et même avec une sorte de prédilection, contre tous ceux qui professent des idées de modération, de tolérance, contre les républicains les plus avérés, les plus fermes, les plus anciens, contre les libéraux qui ont le tort, aux yeux des jacobins au pouvoir, d'identifier la République et la liberté.

Le prétexte de cette politique de combat, c'est la « défense républicaine ». M. Méline s'appuyant sur l'autorité du Président de la République lui-même, dit, comme l'a déclaré récemment M. Loubet, que la République n'est pas en danger. Si elle peut y être mise, c'est par cette politique même, qui, non seulement éloigne d'elle et décourage ceux qui, de bonne foi, s'en étaient rapprochés, mais risque même de transformer en adversaires ceux qui, dès longtemps étaient ses amis.

Il y a deux points sur lesquels M. Méline a particulièrement insisté : la question sociale, ou, si l'on aime mieux, la question industrielle et ouvrière, et la question religieuse. En ce qui concerne la première, il a montré à quel point elle s'était aggravée depuis l'arrivée au pouvoir d'un ministère où le socialisme et le collectivisme même ont pris place. Ce n'est pas seulement parce que les grèves sont devenues plus nombreuses et se multiplient dans des proportions inconnues jusqu'ici ; mais c'est qu'elles ont changé de caractère et qu'elles affectent maintenant une allure nettement révolutionnaire. Ce ne sont plus des conflits partiels entre ouvriers et patrons de telle ou telle industrie déterminée. Toute grève, aussitôt qu'elle se déclare, débute par la violence, jette dans la rue des bandes insurrectionnelles, s'attaque même, comme on l'a vu récemment, à des établissements industriels qui ne sont point en cause dans l'origine de la grève. La menace de la grève générale est au bout. Et la conséquence, ce n'est pas seulement le désordre matériel, qui est devenu habituel et dont on constate chaque jour quelque exemple, sur un point ou sur un autre du territoire. Mais il en résulte encore une situation économique et industrielle des plus alarmantes pour la prospérité du pays. L'avenir qui s'annonce, si l'on n'y met ordre, c'est l'abandon des industries françaises par leurs chefs découragés. Les industries étran-

gères sont toutes prêtes à recueillir cet héritage. Il est inutile d'ajouter que les ouvriers seront les premières victimes de ce désastre national. M. Méline en accuse formellement le cabinet actuel. « C'est lui, dit-il, qui en a toute la responsabilité pour avoir livré la direction du ministère, en matière économique, à l'influence directe du chef même du collectivisme. »

Si l'on prépare la guerre sociale, ce ministère fait aussi tout ce qui est en son pouvoir pour amener la guerre religieuse. C'est même en cela qu'il semble le plus se complaire. Il a pris l'anticléricalisme pour tremplin. C'est une tactique assez connue. C'est une diversion à bien des égards. C'est le moyen qu'il emploie pour rebattre autour de lui une partie de la majorité que le socialisme du ministère effraie, et qui s'éloignerait, si le ministère n'avait soin d'entretenir, de flatter et de satisfaire certaines passions sectaires de ce groupe incertain. Mais ceux-là mêmes qui se laissent prendre à cet appât grossier auront lieu de s'en repentir. Ils ne tarderont pas à être débordés, absorbés, et finalement chassés par les socialistes, aussi anticléricals qu'eux-mêmes, mais de plus socialistes.

A cette politique de prétendue « défense républicaine », M. Méline en oppose une autre, la politique de « réconciliation nationale ». Les prochaines élections générales seront sans doute décisives.

« La France, dit M. Méline, traverse en ce moment une crise redoutable, une des plus redoutables qu'elle ait jamais eu à affronter... Pour l'aider à en sortir, il est du devoir de ses élus, de tous ceux qui ont sa confiance, de lui dire la vérité, toute la vérité, sur ce qui se passe, et de lui faire voir ce qui l'attend. »

### Informations

**M. LOUBET AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS**  
Paris, 29 avril. — Le Président de la République a visité cet après-midi le salon de la Société des artistes français. Il était accompagné de Mme Loubet. Il a été reçu à l'entrée par M. Leygues et par M. Bouguereau, président de la Société des artistes français.

Le second salon est composé surtout par les maîtres qui représentent en peinture le goût de la foule tandis que le salon des Beaux-Arts, qui s'est ouvert il y a une quinzaine de jours, représente plus particulièrement les jeunes et les novateurs.

Les principaux exposants de la Société des artistes français sont MM. Bonnat, avec un portrait de M. Loubet ; Bouguereau, avec des allégories ; Jules Breton, avec des scènes paysannes ; Détaillé, avec un beau portrait de Masséna, et Gérôme, avec une plaine de Thèbes.

**RENTRÉE DES MINISTRES**  
Paris, 29 avril. — M. Millerand, ministre du commerce, et M. Fournes Baudin, ministre des travaux publics, sont rentrés ce matin, à Paris, venant de la côte méditerranéenne.

On explique que ce retour précipité leur a été demandé par une dépêche présentée de M. Leygues qui fait l'intérim du ministère de l'Intérieur.

**LE RETOUR DE M. BALLAY**  
Bordeaux, 29 avril. — M. Ballay, gouverneur général de l'Afrique occidentale, est arrivé hier à Bordeaux par le paquebot « Cordillière ».

**LE CONGRES SOCIALISTE DE LYON**  
Montceau-les-Mines, 29 avril. — La fédération socialiste de Saône-et-Loire, réunie hier en congrès, à Montchanin, a décidé de ne pas se faire représenter

au congrès général du parti socialiste qui aura lieu à Lyon le mois prochain.

**UNE GRAVE AFFAIRE DE DETOURNEMENTS**  
Paris, 29 avril. — Durant la cour d'assises a commencé aujourd'hui le procès d'un ancien directeur des magasins généraux de Saint-Omer nommé Lericq, qui a dérobé à la maison, qu'il était chargé de diriger des sommes s'élevant à un total de 400.000 francs.

**LE 1<sup>er</sup> MAI À OARMAUX**  
Carmaux, 29 avril. — La commission du 1<sup>er</sup> Mai communique la note suivante : « Conformément aux résolutions prises par les congrès socialistes internationaux, et suivant l'appel de la fédération socialiste du Tarn, la commission du 1<sup>er</sup> Mai, représentant les groupes politiques et économiques, engage tous les travailleurs du canton à obéir le 1<sup>er</sup> Mai, comme la plupart des travailleurs du monde entier. »

**ASSASSINÉS ET MANGES**  
Sydney, 29 avril. — Un millionnaire allemand, M. Mencke, et son secrétaire, voyageant à bord d'un yacht, ont été assassinés par les indigènes de l'île de la Nouvelle-Bretagne, qui ont ensuite dévoré le corps du secrétaire.

**LES TROUBLES EN ALGÉRIE**  
Paris, 29 avril, midi. — Le Ministre de l'Intérieur a reçu, ce matin, du gouvernement général de l'Algérie, le télégramme suivant :

« Alger, 29 avril, 9 heures 05 matin. — Le mouvement est demeuré local à Marguerite, où le calme est rétabli à l'heure actuelle. »

« Une émotion bien compréhensible s'était emparée de tous les colons habitant les villages et les fermes de la région. »

« Par mesure de précaution, et surtout pour rassurer les populations, des troupes ont été envoyées dans tous les territoires qui se croyaient menacés. A Marengo et à Méryou, il n'y a eu qu'une fusillade. »

**LE VOYAGE DE M. DELCASSÉ**  
Un article du « Journal de Saint-Petersbourg, organe officiel »

Saint-Petersbourg, 29 avril. — Le « Journal de Saint-Petersbourg » publie l'article suivant à propos du départ de M. Delcassé :

« M. Delcassé quitte aujourd'hui Saint-Petersbourg pour retourner à Paris. Ses services officiels et la haute société de notre capitale ont donné au Ministre des Affaires étrangères de France les témoignages des vœux chaleureux de la ville sympathique qui leur inspire sa personne. Dans les milieux gouvernementaux russes, on apprécie hautement la sagesse et la largeur de vue de la politique de cet homme d'Etat qui, par une haute intelligence du but de l'alliance conclue entre la France et la Russie pour le bien des deux nations, contribue si dévouement au maintien de la paix générale et de la bonne harmonie entre les puissances. »

**UNE CATASTROPHE DANS LA GARNISON DE VANNES**  
Cantonnements en feu. — Sept artilleurs et un gendarme brûlés vifs

Vannes, 29 avril. — Six batteries du 35<sup>e</sup> d'artillerie, parties hier pour le camp de Coetquidam, pour faire les écoles à feu, cantonnaient, cette nuit, à Saint-Jean de Brévelay, lorsqu'un incendie se déclara dans les cantonnements. Sept artilleurs et un gendarme ont été brûlés et sont restés sous les dé-

combres. Plusieurs soldats ont été blessés et ont été envoyés à l'hôpital de Vannes.

### LA NOUVELLE ENCYCLIQUE DU PAPE

Rome, 29 avril. — La nouvelle encyclique, que le Pape, se proposait depuis longtemps d'adresser à la chrétienté, est enfin rédigée. Léon XIII, qui a travaillé à son établissement avec l'aide de deux cardinaux, l'a remise hier au secrétaire des lettres latines, afin qu'elle soit transmise en latin. Bien entendu, il la reverra, afin de lui donner une forme définitive, et elle sera ensuite livrée à l'imprimerie du Vatican. Il est peu probable qu'elle soit rendue publique avant un délai de deux jours.

Le thème de ce document religieux est emprunté aux persécutions auxquelles l'Eglise est en butte dans les pays latins, en Portugal, en Espagne et en France.

### Explosion d'une poudrière en Turquie

15 MORTS. — 50 BLESSÉS  
Une dépêche de Constantinople annonce qu'une explosion formidable s'est produite dans la poudrière du Sultan, à Maltri-Koï.

### LE CRIME DE CORANCEZ

Brière accusé d'avoir empoisonné sa femme  
Chartres, 29 avril. — Voici maintenant que l'opinion publique à Corancez accuse Brière d'avoir, il y a trois ans, empoisonné sa femme.

« On accuse Brière d'avoir empoisonné sa femme avec des herbes. »

« Sans doute, il ne faut pas accepter tout ce qui se dit, au sujet de la mort de Mme Brière, qu'avec la plus grande circonspection. »

« Mais, puisque les aveux de Yvonne Lubin confirment un des propos tenus par le mourant, puisqu'il y a des présomptions graves que Brière a froidement assassiné ses cinq enfants, il nous semble qu'on ne peut négliger de rechercher les causes du décès du 25 juillet 1898. »

« M. le docteur Bouchard y a encore. Déjà du secret professionnel, il peut faire connaître à la justice si réellement, comme cela se raconte ouvertement à Corancez, les causes de la mort de sa cliente sont demeurées pour lui inexpliquées. »

« Si, en dehors de M. le docteur Bouchard et des personnes qui ont assisté aux derniers moments de Mme Brière, un témoin, ce témoin, c'est le corps de Mme Brière. Malgré le long temps écoulé, — près de trois ans, — peut-être une autopsie, suivie d'un examen, permettra-t-elle encore des découvertes précieuses. »

« Dans l'intérêt même de Brière, l'inhumation doit porter sur la cause de la mort de sa femme. Le cadavre de Mme Brière doit être exhumé. »

« Mais rien ne prouve que Brière soit véritablement l'auteur de la mort de ses cinq enfants. L'arrestation en masse de chétiveaux on est une preuve. »

### UN CRIME ATROCE

La jalousie d'un mari. — Epouvantable vengeance  
Versailles, 29 avril. — Plusieurs journaux parisiens parlent, ce matin, d'une délicate affaire qui se serait passée à Saint-Germain-en-Laye. Il s'agit d'un crime commis par un mari avec un raffinement inouï de cruauté.

« La vérité est que les faits auxquels il est fait allusion se sont passés il y a trois mois. La presse n'en a pas parlé, grâce à la discrétion du parquet de Versailles, qui craignait que le mari de Saint-Germain-en-Laye ne trouvât des imitateurs si on racontait la vengeance dont il avait fait usage. »

« L'affaire est ardue, nous dit ce magistrat. Elle vient d'être prochainement aux archives de Seine-et-Oise. L'inculpé est un nommé Dufour, commerçant à Saint-Germain-en-Laye, âgé de vingt-sept ans. Sa femme, fort jeune, n'a que vingt ans. »

« Il est inexact que Mme Dufour ait trompé son mari. Mais celui-ci était convaincu du contraire. Une scène de vengeance, Dufour avait bâillonné sa femme et l'avait étendue sur son lit, lui ligotant les bras et les jambes. Puis il avait, avec une seringue, injecté dans le corps de la malheureuse de l'acide sulfurique. »

### LE REFERENDUM DES MINEURS

#### Chiffres d'ensemble

Paris, 29 avril. — On ne possède pas encore les résultats complets du référendum qui a eu lieu hier dans tous les bassins houillers sur la grève générale par solidarité avec les mineurs de Montceau. Des chiffres importants ne sont pas connus ; notamment, on n'a aucune indication sur ce qui s'est passé dans le bassin de la Loire. La Fédération nationale des mineurs, dont le siège est à Saint-Etienne et qui centre les résultats, se refuse à faire aucune communication.

D'après nos renseignements, il y a eu hier, abstraction faite du bassin de la Loire, 51,000 mineurs ayant pris part au référendum : 25,920 se sont prononcés pour la grève générale, 15,220 contre, 9,856 se sont abstenus.

Le nombre des mineurs employés dans toute la France, y compris le bassin de la Loire, est de 163,000. Il résulte des chiffres qui précèdent : 1<sup>o</sup> que, sauf à Montceau, les abstentions ont été en général très nombreuses ; 2<sup>o</sup> que plus des deux tiers des mineurs ayant pris part au référendum d'hier se sont prononcés en faveur de la grève générale.

On sait qu'à Montceau le résultat du vote est le suivant : Pour la grève, 6,121 ; contre, 106 ; abstention, 978.

Nous devons ajouter que les mineurs des régions suivantes n'ont pas participé au référendum : le Creusot, Montignac, Commeny, Besançon, la Grand-Combe, la Vornarède, Rochebelle, Côte-d'Or, Saraje, Champagne (Cantal), Aniche.

#### Dans le Nord et le Pas-de-Calais

Les chiffres totaux actuellement connus pour les Compagnies d'Anzin, de Marly, de Crespin, de Thionvilles et Frances-Midi, c'est-à-dire pour une bonne moitié du bassin du Nord, donnent : votants 8,822 pour la grève, 6,230 contre, 2,253.

Voici quelques chiffres complémentaires sur le référendum dans le bassin d'Anzin : Denain (Belle-Vue), travail, 26 ; grève, 124 ; Valenciennes (Saint-Vaast), travail, 60 ; grève, 61 ; Escarpont, travail, 64 ; grève, 220 ; Anly, travail, 23 ; grève, 65 ; St-Saulve, travail, 19 ; grève, 54 ; Frosses, travail, 23 ; grève, 88 ; Hévignies, travail, 144 ; grève, 252.

Pour le bassin du Pas-de-Calais, les chiffres des concessions de Lens, Liévin, Courrières, Douvres, Carvin, Meurchin, Marles, Ferfay, Bruay, c'est-à-dire de la grande partie du bassin, donnent : 13,499 votants, 8,600 contre la grève et 4,416 pour.

Voici quelques nouveaux résultats du scrutin, dans le Pas-de-Calais, qui n'ont été connus que lundi matin : Meurchin. — Votants, 173 ; travail, 143 ; grève, 30.

Bauvin. — Votant, 275 ; travail, 226 ; grève, 43. Provin. — Votants, 135 ; travail, 125 ; grève, 10. Lorgnies. — Votants, 56 ; travail, 39 ; grève, 17. Givrenchy-les-la-Bassée. — Votants, 20 ; travail, 14 ; grève, 6.

Il faut noter que le vote dans diverses concessions du Nord, Aniche, l'Escarpelle, Donchy, Flines-les-Rachos, Vicoigne, etc., a été remis à dimanche prochain.

L'ensemble du vote dans le Nord et le Pas-de-Calais donnerait donc 14,372 voix contre la grève et 10,947 voix pour.

Ce sont les votes des ouvriers du Centre et du Midi qui ont apporté la majorité en faveur de la grève.

**Les abstentionnistes.**  
Le congrès de Lens a décidé que les abstentionnistes seraient considérés comme ayant voté dans le même sens que la majorité.

Mais à quelle majorité est-il fait allusion ? Est-ce à celle de l'ensemble de la France ou à celle de chacun des bassins dans lesquels travaillent les abstentionnistes ? Les 39,000 abstentionnistes du Pas-de-Calais, par exemple, sont-ils supposés avoir voté comme la majorité de ce bassin ou comme la majorité faite, grâce au vote des mineurs du reste de la France ?

FEUILLETON DU 1<sup>er</sup> MAI 1901. N° 9

## LE SERGENT RENAUD

Par PIERRE SALES

PREMIERE PARTIE

IV. — SUITE

Un mouvement imperceptible de colère passa les lèvres d'Honoré. Il se frappa le front, réfléchit un moment, puis pénétra brusquement dans l'appartement de son frère. En voyant Brettecourt agouillé, et si attentif devant le mourant, il s'arrêta et sembla se raidir, comme un homme qui maîtrise une grande colère. Puis, il s'avança, prit Brettecourt par le bras, le releva et l'écarta, sans avoir prononcé une parole ; mais son regard, froid, hautain, disait très nettement :

« Votre place n'est pas ici ! »  
Brettecourt n'osa pas résister. Il se recula lentement et s'appuya contre le docteur Delmas en voyant d'abondantes larmes. Honoré avait pris la place et baissé la main de son frère, plourant lui aussi. Il dit :

« Quelqu'un a-t-il prévenu ma mère ? »  
— Non, monsieur le comte, dit le médecin ; mais nous avons voulu vous laisser ce soin. »  
— Aura-t-elle le temps d'arriver ?  
Il devinait bien que non ; mais il n'avait pas l'audace de demander ouvertement combien son frère avait encore de temps à vivre. Le médecin secoua la tête ; puis, s'approchant du lit, il tâta la main du marquis, il écouta les faibles battements de son cœur, il examina ses lèvres par où ne passait plus qu'un souffle à peine perceptible. Et, tirant sa montre, il dit gravement :

— Courage, monsieur le comte !  
— C'est fini ! balbutia Brettecourt.  
— Il est cinq heures moins un quart ; à cinq heures, le marquis aura cessé de vivre.

Son frère n'avait plus que quelques minutes à vivre ! Dans quelques minutes, il serait enfin le marquis de Villepreux, l'héritier du titre, de l'immense fortune ; mais il souffrait d'un haard pour briser tout cela : que son frère, avant de mourir, eût la force de prononcer une phrase ou même de dire simplement un nom, qu'entendrait son fidèle ami de Brettecourt et le notaire Florimont, et son avenir, sa fortune étaient encore menacés. Il ne connaissait que trop la préférence si grande de sa mère pour son frère.

— Messieurs, dit-il d'un ton dominateur, dans un pareil moment, seuls les membres de ma famille peuvent rester dans cette chambre ; je vous prie donc de vous retirer.

Brettecourt poussa quelques soupirs en faisant des gestes égarés et il se retira instinctivement. N'avait-on pas le droit de le chasser, lui, cause de tout ! Il gagnait la porte ; le docteur Delmas le suivait. Seul, le notaire essaya de lutter :

— Monsieur le comte, dit-il, il serait de la plus haute importance que je ne quitte pas votre frère mourant...  
— Monsieur, interrompit le comte avec hauteur, je suis seul juge de ce qui doit être fait ici !  
Puis, se redressant, mais très ferme :

— D'ailleurs, je ne vous demande pas de vous éloigner. Demeurez tous dans le petit salon qui est à côté de cette chambre. Si mon frère revenait à lui et qu'il parlât, ou du moins qu'il désirât parler à l'un de vous, veuillez croire que j'appellerai.

Jamais personne n'avait vu le comte de Villepreux aussi décidé, aussi énergique. Il reconduisit le notaire jusqu'au seuil de la chambre ; et là, il fit glisser une tenture qui se trouvait dans le salon, de l'autre côté de la porte. De cette façon, le notaire et Brettecourt pouvaient croire que seule, cette tenture les séparait de la chambre du mourant, et ils espéraient bien entendre s'il appelait. Mais déjà Honoré, avec des soins infinis, très lentement, très doucement, pressait le battant de la porte, le ramenait et le fermait. Les autres n'avaient rien entendu. Il était seul avec son frère.

Cinq minutes environ s'écoulèrent dans le plus grand silence ; Honoré s'était rapproché du lit et contemplait le marquis. En ce moment, personne ne l'observait plus, il n'avait pas besoin de verrouiller les portes. Depuis qu'il était seul, son visage avait pris une expression dure, haineuse. Et pendant ces cinq minutes, il songea à sa jeunesse, à ces années qui lui avaient semblé si longues, et son esprit envieux le faisait

souffrir des moindres préférences données à son frère.

Honoré était le cadet, et cela seul avait fait jusqu'ors le malheur de sa vie. Malgré la Révolution, malgré les idées et les lois nouvelles, les Villepreux avaient respecté les coutumes anciennes. Pour eux, le fils aîné était un être à part, l'héritier, le chef de la famille ; les enfants qui venaient ensuite n'étaient que des cadets, c'est-à-dire des êtres réellement inférieurs à leur aîné, qui dépendaient de lui et devaient plus tard lui obéir. Le père de Jean et d'Honoré avait rigoureusement observé cette différence ; il était mort, après avoir réalisé toute sa fortune personnelle, et l'avoir donnée à son aîné, de la main à la main, afin d'éviter un testament qui aurait pu être attaqué et la marquise lui avait d'autant plus aisément promis qu'elle suivrait son exemple, qu'elle plaçait, dans son esprit, son fils Jean bien au-dessus d'Honoré.

Cet état de choses avait contribué à développer toutes les mauvaises qualités d'Honoré et à étouffer en lui ce qui pouvait être bon et loyal. Tout enfant, il avait souffert dans son orgueil ; on l'aimait, on le soignait, on le gâtait même, mais on lui donnait sans cesse son frère pour exemple. Dans toutes les occasions de famille, la différence entre les deux frères était bien nettement marquée ; parfois même, son frère assistait à des repas de gala, tandis qu'Honoré se contentait de prendre place.

Son frère avait fait de brillantes études ; lui, par conséquent, peu éduqué ; était demeuré relativement ignorant. Son frère avait aisément appris tous les sports ; lui, avait failli se tuer en tombant de cheval. Et cependant le cheval, les courses étaient sa plus grande distraction. Son frère avait déjà atteint un peu

de gloire à la gloire des Villepreux, par sa noble conduite en Crimée et en Italie, tandis que lui n'était encore parvenu à se signaler que par des duels peu dangereux. Son frère faisait partie du cercle de l'Union, et lui, qui aurait pu s'y présenter, ne l'avait pas tenté sachant qu'on ne l'y aimait pas et qu'on ne l'y recevrait que par égard pour le marquis. Cela l'aurait humilié.

Tout ce qui venait de ce frère, d'ailleurs, l'humiliait. Lorsque, quelques mois auparavant, son frère lui avait annoncé qu'il voulait que l'héritage de leur père et de leur mère fût également partagé entre eux, il l'avait remercié chaleureusement, car il jouissait admirablement de la comédie ; mais, au fond, il avait éprouvé la plus oruelle des humiliations. Il aurait voulu que cela lui vint de sa mère, et non de ce frère détesté, qui lui était si supérieur en tout, même au point de vue physique ; il lui ressemblait beaucoup, mais d'une façon moqueuse ; il ne l'avait ni cette haute taille, ni cette élégance, ni ces beaux yeux, ni cette grâce naturelle qui faisaient de Jean de Villepreux un des jeunes hommes les plus accomplis de la noblesse.

Honoré était un jeune homme moderne, plus correct qu'élegant, plus calculateur que joueur. Quand il pariait aux courses, c'était moins pour s'amuser, pour chercher des émotions que pour gagner pratiquement de l'argent. Il se battait aisément en duel, mais pour chercher directement une réclame, pour faire parler de lui. Rien chez lui n'était naturel ; tout était posé, calculé ; il n'avait jamais désiré l'amour dans ses liaisons, mais le tapage, la gloire.

(A suivre). PIERRE SALES.